



HAL
open science

Licence professionnelle Logistique hospitalière

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Logistique hospitalière. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02039308

HAL Id: hceres-02039308

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039308>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Logistique hospitalière

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Formations technologiques, ingénierie, management

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Hébergée au sein de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Chalon-sur-Saône, la licence professionnelle (LP) *Logistique* spécialité *Logistique hospitalière*, forme des cadres intermédiaires spécialisés dans la gestion des flux physiques d'une structure de santé de type hospitalier ou clinique.

Des étudiants diplômés d'un Bac+2 et originaires de toute la France complètent leur premier cycle d'études supérieures par une acquisition de compétences en lien avec la logistique, mais aussi par une connaissance élargie du monde hospitalier et de son organisation.

Synthèse de l'évaluation

Le diplôme de licence professionnelle *Logistique* spécialité *Logistique hospitalière* répond globalement aux objectifs de formation en proposant un programme de formation intégrant des professionnels du secteur hospitalier et de la santé.

Des visites en entreprises du secteur de la santé, mais aussi des enseignements, se déroulent régulièrement au Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, ce sont des éléments positifs de ce dossier de licence professionnelle contribuant à la professionnalisation des étudiants recrutés après leur Bac+2, majoritairement des étudiants de DUT (Diplôme universitaire de Technologie). Le développement de la passerelle deuxième année de licence (L2) - licence professionnelle *Logistique* spécialité *Logistique hospitalière*, est potentiellement un axe de développement pour le recrutement des étudiants en entrée de formation.

L'intégration d'un public en formation continue est un autre point positif à souligner pour ce diplôme, mettant en évidence l'attractivité réelle de cette spécialité. On regrettera toutefois l'absence d'information précise sur les modalités mise en œuvre pour les Validations des Acquis de l'Expérience (VAE), partielles ou totales.

Cette attractivité est confirmée par le recrutement d'étudiants de toute la France mais aussi par les lieux de stage situés dans d'autres régions que la Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, cette ouverture à l'extérieur à ses limites, celles du pays, il serait souhaitable d'accroître l'ouverture à l'international par le recrutement d'étudiants étrangers, mais aussi par la réalisation de stages à l'étranger.

Malgré un taux de satisfaction correct pour l'acquisition de connaissances, le suivi des diplômés est insuffisant avec seulement 39 % de réponses à l'enquête d'insertion professionnelle. De surcroît, les résultats de cette enquête, mais aussi l'absence d'information sur les poursuites d'études, ne permettent pas de conclure que cette formation répond véritablement à des attentes des professionnels de la santé. Les modalités de concours pour le recrutement des logisticiens hospitaliers sont aussi absentes de ce dossier d'autant que la moitié des étudiants considère comme insuffisante l'information sur les débouchés.

Points forts :

- La spécialité *Logistique hospitalière* est peu répandue en France, elle correspond à des besoins nouveaux du secteur hospitalier et plus généralement des établissements de la santé et du bien-être.
- Il existe une bonne implication du monde professionnel, à travers les enseignements, mais aussi à travers les visites effectuées dans les structures de santé, ainsi que la composition du Conseil de Perfectionnement.

- L'intégration d'un public de formation continue est également un point fort de cette formation.
- Les offres de stage sont plus nombreuses que l'effectif de cette spécialité.

Points faibles :

- Les informations sur les débouchés sont imprécises ou insuffisantes. Le suivi des anciens étudiants est insuffisant.
- Le peu de place accordée à l'international ainsi qu'à l'utilisation des ressources numériques.
- La passerelle L2 - licence professionnelle est peu développée.

Recommandations :

Il serait nécessaire de mieux définir quels sont les débouchés, cette information est insuffisante dans le dossier et répondra également à une demande forte des étudiants.

Les relations internationales pourraient s'accroître, par l'accueil d'étudiants étrangers mais aussi par le placement d'étudiants en stage à l'étranger. Le Canada et notamment sa province francophone du Québec est un pays dans lequel un partenariat pourrait être envisagé, compte tenu de l'intérêt de celui-ci pour la fonction Logistique hospitalière.

L'étude de dossiers de Validation des Acquis de l'Expérience devrait également progresser. Les jurys de VAE pourraient être mieux définis, et comporter des représentants professionnels et enseignants.

L'introduction d'une formation liée aux risques sanitaires (maladies nosocomiales) permettrait de sensibiliser les étudiants à cette problématique.

Les ressources en ligne, telles que celles proposées par IUTenligne ou celles existantes au sein de l'Université de Bourgogne et de ses partenariats, permettraient de compléter le contenu pédagogique du diplôme.

Enfin, la communication doit être améliorée auprès des étudiants L2 pour diversifier le recrutement en leur offrant une véritable passerelle dans la construction du projet professionnel.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus de formation de la licence professionnelle <i>Logistique option Logistique hospitalière</i> apparaît en adéquation avec les objectifs fixés. Il correspond à une niche d'emploi en devenir, celui des techniciens et des cadres intermédiaires capables d'assurer la gestion des flux physiques et informationnels d'un établissement de soins, publics ou privés, en élargissant ce champ d'activités aux organisations sous-traitantes, dans le secteur du traitement du linge, de la restauration collective, des plateformes logistiques hospitalières, mais aussi dans les entreprises spécialisées dans l'étude et la mise en œuvre d'équipements automatisés.</p> <p>La LP respecte les objectifs professionnels mais aussi scientifiques d'un diplôme de type licence professionnelle, en intégrant des professionnels, ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs en lien avec l'IUT de Chalon-sur-Saône, l'Université de Bourgogne et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Dijon.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il s'agit d'une spécialité de LP dont deux Unités d'Enseignement (UE) entières sont mutualisées avec une autre spécialité, <i>Système d'information logistique / Supply Chain Management</i>, seule une unité d'enseignement est spécifique à cette formation. Les enseignements se déroulent principalement sur le site de l'IUT de Chalon-sur-Saône et le vendredi sur le site du CHU de Dijon.</p> <p>Cette spécialité de LP est peu répandue en France, en atteste le recrutement national effectué, mais aussi les lieux de stages répartis sur tout le territoire national.</p> <p>Les intervenants des établissements hospitaliers et des cliniques, les lieux de stages, les visites d'infrastructures hospitalières régulièrement</p>

	<p>organisées, sont autant d'éléments mettant en évidence l'implication de cette spécialité dans la région Bourgogne.</p> <p>A noter également les interactions avec le DU (diplôme universitaire) de Logistique appliqué aux blocs opératoires de l'Université de Bourgogne, la DRAAF, la Banque Alimentaire, la Croix-Rouge. L'évolution de la formation vers des problématiques de gestion de l'aide alimentaire en région Bourgogne étant un point intéressant à souligner.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique comprend trois Maîtres de conférences (MCF), deux professeurs agrégés (PRAG) et deux professeurs certifiés (PRCE).</p> <p>Ces enseignants dépendent soit de l'IUT d'accueil de ce diplôme à Chalon-sur-Saône, soit de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'Université de Bourgogne. Un enseignant associé (PAST), responsable transport patients au CHU de Dijon, complète cette équipe.</p> <p>Celle-ci apparaît cohérente au regard des effectifs formés et de la localisation de la formation sur la ville de Chalon-sur-Saône.</p> <p>44 % des enseignements sont assurés par quinze professionnels, très majoritairement du secteur hospitalier et de la santé. Ils interviennent à plusieurs niveaux dans les enseignements dispensés, notamment dans l'UE spécifique à cette spécialité de licence professionnelle.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs entrants sont relativement stables, ils varient entre 12 et 15 étudiants par promotion et correspondent à l'effectif d'un groupe de Travaux Pratiques (TP).</p> <p>La LP est organisée avec deux populations d'étudiants, le dossier manque de précisions sur ce point.</p>

Place de la recherche	<p>Ce point n'est pas développé dans le dossier. Il n'y a pas de liens existants avec des laboratoires universitaires de recherche, que ce soit au niveau hospitalier ou dans les domaines des systèmes d'information, d'automatisation.... Il est juste fait mention de la présence d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La seule UE spécifique à cette spécialité de licence professionnelle implique largement des professionnels du secteur concerné. C'est assurément un point positif puisque 44 % des enseignements sont directement réalisés par des professionnels.</p> <p>Plusieurs visites sont réalisées dans les structures de santé de Bourgogne.</p>
Place des projets et stages	<p>Les offres de stage sont plus nombreuses que le nombre d'étudiants.</p> <p>En ce qui concerne le projet tuteuré, il dure 150 heures mais son contenu n'est pas explicité.</p> <p>Les projets et les stages respectent le cadre réglementaire des licences professionnelles.</p>
Place de l'international	<p>Il n'y pas de relations internationales. C'est d'autant plus regrettable qu'il existe au moins un pays dans lequel la logistique hospitalière est particulièrement développée : le Canada.</p> <p>Il n'y a pas non plus d'information sur les éventuelles relations avec le service des relations internationales de l'IUT ou de l'Université de Bourgogne, avec Campus France pour l'accueil d'étudiants étrangers ; ou encore avec le service Relations internationales (RI) de l'ADIUT (Assemblée des directeurs des IUT).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La passerelle L2 - LP spécialité <i>Logistique</i> n'existe pas.</p> <p>Comportant essentiellement des étudiants de DUT et de BTS, la liste des diplômés entrants n'est pas à jour.</p> <p>Une rencontre deux fois par an est réalisée avec le représentant des étudiants. Aucun dispositif d'aide à la réussite ou de soutien particulier n'est précisé dans le rapport mais 100 % des étudiants déclarent qu'en cas de difficultés ou de problèmes, ils savent à qui s'adresser.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation accueille régulièrement des étudiants en formation continue, cela permet des évolutions de carrière de professionnels, c'est un point positif.</p> <p>Certains étudiants en formation continue peuvent bénéficier d'une validation automatique du stage. Il n'est pas précisé que cette validation s'effectue dans le cadre structuré d'un jury de Validation des Acquis de l'Expérience, commun à tout l'IUT par exemple, et comprenant des membres enseignants et professionnels.</p> <p>Seulement un dossier de VAE, aucune explication n'est apportée sur les raisons de ce faible nombre.</p> <p>Il n'y a aucune utilisation du numérique dans le programme pédagogique de ce diplôme.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants s'effectue dans un cadre général, celui des licences professionnelles, en application de la charte des modalités de connaissances adoptée au Conseil d'administration de l'Université en 2004.</p> <p>Il n'y a pas d'information sur l'importance et la proportion du contrôle continu et des examens de fin de modules/fin de semestre.</p> <p>Le stage et le mémoire disposent logiquement d'un coefficient supérieur. Les soutenances sont réalisées en présence de deux enseignants et d'un professionnel.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est insuffisamment renseigné dans le rapport. C'est d'autant plus regrettable que 63 % des étudiants interrogés en fin de formation estimaient satisfaisant le processus d'acquisition des connaissances.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'enquête interne réalisée est difficile à interpréter compte tenu du faible taux de réponses obtenu, moyenne de seulement 39 % de réponses.</p> <p>Ce point nécessite d'être amélioré, car il ne permet pas, dans l'état actuel des retours obtenus, de confirmer l'adéquation formation/emploi.</p> <p>La fonction publique hospitalière conditionne, la plupart du temps, ses recrutements à l'admission à un concours. Il manque des informations précises à ce sujet dans le rapport, laissant le doute planer quant aux projets professionnels des étudiants inscrits.</p> <p>Aucune information précise sur le nombre d'étudiants en poursuites d'études n'est donnée.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement comprend des enseignants et des professionnels représentatifs du secteur de la santé, mais aussi un représentant étudiant élu.</p> <p>L'enquête réalisée auprès des étudiants à la fin de leur cursus de formation fait apparaître un taux de satisfaction globale des étudiants. Parmi les points plus mitigés, on peut noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seulement 50 % des étudiants estiment l'information sur les débouchés suffisante, - la progression des acquis n'est appréciée que par 63 % des étudiants, - seulement 65 % des étudiants estiment que la licence correspond à leurs attentes, relevant également que les travaux demandés ne sont pas suffisamment stimulants. <p>Cela doit se traduire par des axes d'améliorations à prendre en compte par l'équipe pédagogique et par des décisions du conseil de perfectionnement.</p>

Observations de l'établissement

Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877
21078 DIJON Cedex
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
PÔLE FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion de
l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 17 mai 2016

Objet : Evaluation HCERES -S3LP170011732 – Licence professionnelle « Logistique Hospitalière » - 0211237F

Monsieur le Directeur,

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Vous trouverez annexées à ce courrier les remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES de la Licence professionnelle « **Logistique Hospitalière** ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN





ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne

Composante : IUT de Chalon-sur-Saône

1, allée des Granges Forestier – 71100 Chalon-sur-Saône

Tél : 03 85 42 43 44



Observations et commentaires sur le dossier d'évaluation de la Licence Professionnelle de Logistique, spécialité Logistique Hospitalière.

Le conseil de perfectionnement remercie les deux rapporteurs pour leur rapport d'évaluation. Il s'est réuni en mai 2016 et suggère les observations suivantes compte tenu des remarques des rapporteurs.

1- Mieux définir les débouchés :

La fonction logistique est récente dans les établissements de santé publics ou privés et selon leur taille les métiers constatés sont :

Logisticiens des établissements de soins, logisticiens de blocs opératoires, assistant du directeur logistique, logisticien d'étages dans les CHU, logisticiens des prestataires.

L'équipe pédagogique n'a pas d'intitulé plus précis à fournir.

2- VAE : absence d'informations précises sur les modalités, mises en œuvre pour les VAE :

En général, le jury de VAE est composé de 3 enseignants-chercheurs et de 2 ou 3 professionnels, conformément au « guide VAE membres du jury » utilisé par l'Université de Bourgogne.

Il y a eu en 2014, une VAP. Le jury de cette VAP est composé d'une partie des membres du jury de la Licence à savoir : 2 MCF, 1 PRAG, 1 PAST, 1 avocat, 1 ingénieur.

Il y a eu un certain nombre de demandes de VAE (2 ou 3) durant la période mais elles ne sont pas concrétisées, les candidats ayant reculé devant la quantité de travail que cela représente et la durée (1 an environ) entre le dépôt de candidature et la soutenance.

3- Accroître l'ouverture à l'international par le recrutement d'étudiants étrangers et par la réalisation de stages à l'étranger :

Les candidats de Campus France ne retournent pas les dossiers à l'IUT, or jusqu'à l'année dernière à l'IUT de Chalon sur Saône, 2 dossiers devaient être déposés l'un sur Escol2, l'autre sur Campus France.

Ainsi, aucun candidat n'a été retenu, car soit il n'y avait pas de candidature dans E/Scol2, soit le dossier Escol2 n'a pas été reçu, soit le candidat n'avait pas de connaissance du monde hospitalier.

Concernant l'accueil d'étudiants étrangers, le conseil de perfectionnement considère que la réglementation hospitalière et le fonctionnement des établissements de santé diffèrent selon les pays et que ces professions sont réglementées la plupart du temps. De ce fait, l'apport de la formation serait peu pertinente.

Concernant les stages à l'étranger pour la formation initiale, chaque année, un ou deux étudiants sont intéressés par cette possibilité qui n'a jamais été concrétisée, une commission Relations Internationales a été créée à l'IUT ce qui peut, à l'avenir, améliorer la situation.

Concernant le Canada, des quotas de visas existent et des garanties financières sont demandées, ce qui peut poser problèmes aux étudiants.

De plus, il existe des liens entre les membres de l'équipe santé du LEDI-Laboratoire d'Economie de Dijon et l'Université de Montréal, l'une d'elle enseigne dans celle-ci. Ces collaborations pourraient être utiles pour développer l'aide à la mobilité internationale des étudiants dans ce pays.

4- Suivi des diplômés insuffisant avec seulement 39 % de réponse à l'enquête interne d'insertion professionnelle :

Le conseil de perfectionnement s'interroge sur ce taux de 39%.

Comme indiqué dans le dossier, l'enquête interne est la suivante (seul le nombre de diplômés a été ajouté)

Année d'obtention du diplôme	Enquête interne		
	2012	2013	2014
Date de la réalisation de l'enquête	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014
Nombre de répondants à l'enquête	6/12	9/10	7/10
Nombre de diplômés (parmi les répondants) en emploi n'ayant pas poursuivi d'études	5	8	6
Nombre de diplômés (parmi les répondants) en poursuite d'études immédiate :			
<input type="checkbox"/> dans l'établissement	-	-	1
<input type="checkbox"/> dans un autre établissement	1	1	-
Nombre de diplômés (parmi les répondants) en recherche d'emploi	0	0	0

Entre 2011 et 2014, 12 établissements de santé, 8 entreprises de logistique ont recruté. Le lien crée avec le GIP CPage, comme il est indiqué page 36 du rapport, est important car il a déjà recruté 7 étudiants.

5-Absence information poursuite d'étude :

La Licence professionnelle a pour objet prioritaire l'accès à la vie active, et conformément à la politique de l'Université, nous n'encourageons pas les étudiants à la poursuite d'études.

Le tableau ci-dessous, comme dans le rapport donne la liste des différents Master intégrés par les étudiants.

Année d'obtention du diplôme	Poursuites d'études	
	Diplôme préparé	Etablissement
2011	Master Sciences du Management option Management des opérations IAE	Université Lyon 3
2012	Master	
2013	Master Juriste Manager des structures sanitaires et sociales	IFROSS
2014	Master Professionnel Management et Évaluation des Organisations de Santé	Université Bourgogne

Néanmoins, les étudiants ont accès aux informations données par l'antenne SIO du site et par l'équipe pédagogique lorsqu'elle est sollicitée.

5- Modalités de concours pour le recrutement des logisticiens hospitaliers sont aussi absentes du dossier :

Dans la 4ème partie du cours de droit hospitalier (UE3), la gestion du personnel des établissements public de santé, les statuts, les droits et devoirs du fonctionnaire et les modalités de recrutements est abordée (durée 3h).

Voici un extrait du texte réglementaire :

« L'épreuve d'admission au concours externe sur titres consiste en un entretien à caractère professionnel avec le jury se décomposant :

— en une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un technicien supérieur hospitalier de 2e classe notamment dans la spécialité dans laquelle il concourt ainsi que sa capacité à animer une équipe (durée de l'exposé par le candidat : 5 minutes) ;

— en un échange avec le jury à partir d'un texte court comportant plusieurs questions techniques relatives à la spécialité dans laquelle il concourt visant à apprécier ses connaissances, son potentiel et son comportement face à une situation concrète (durée : 25 minutes au plus).

La durée totale de l'épreuve est de 45 minutes dont 15 minutes de préparation ; cette épreuve est notée de 0 à 20 (coefficient 4).

Pour cette épreuve, le jury dispose du curriculum vitae du candidat.

Nul ne peut être admis si la note obtenue à l'entretien est inférieure à 40 sur 80.

A l'issue de cet entretien, le jury établit par ordre de mérite la liste de classement des candidats définitivement admis.

Le contenu précis des épreuves n'est pas défini et laissé à libre appréciation du jury. Il diffère donc selon les établissements de santé.

L'adresse du site : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2012/9/27/AFSH1235360A/jo>

La responsable de la Licence Professionnelle a fait partie, entre 2011 et 2014, des jurys de Technicien Hospitalier et

Technicien Supérieur Hospitalier (TSH) au CHU de Dijon.

Concernant le recrutement, les étudiants sont en CDD / CDI au sortir de la formation. S'ils intègrent le secteur public, ils passent le concours de TSH s'ils veulent être titularisés, sinon ils restent en CDI.

6- Passerelle L2 peu développée :

Ces passerelles existent mais n'ont pas été empruntées par les étudiants de L2 généraliste, la connaissance du monde hospitalier exigée par le conseil de perfectionnement peut être un élément bloquant.

7- Introduction d'une formation liée au risque sanitaire (maladie nosocomiales) permettrait de sensibiliser les étudiants à cette problématique :

Le risque sanitaire (maladies nosocomiales) est étudié depuis fin 2014 dans la formation sous la forme :

-d'une conférence annuelle de 2 heures d'un des directeurs de l'ARS Bourgogne (l'organisation des vigilances sanitaires).

-dans le cadre du cours de qualité en établissements de santé (UE 3, logistique hospitalière) dispensé par le directeur qualité du CHWM.

8- La LP est organisée avec 2 populations d'étudiants, le dossier manque de précision sur ce point :

La LP logistique hospitalière s'organise autour de 2 promotions d'étudiants comme explicité dans le dossier page 26.

9- Lien avec la recherche :

Les Maîtres de conférences en économie de la santé appartiennent au LEDi - Laboratoire d'Economie de Dijon, qui est une Unité Mixte de Recherche uB-CNRS-Inserm (UMR 6307 CNRS/U 1200 INSERM), créée le 1/01/2014. Il rassemble les économistes rattachés au Laboratoire d'Economie et de Gestion (LEG-UMR 5118).

Le LEDi rassemble les forces scientifiques au sein de 3 équipes : économie de la santé, économie des territoires et de l'Environnement, économie monétaire et financière.

L'Equipe d'Economie de la Santé (EES) compte 2 Professeurs (dont 1 Emérite), 6 Maître de Conférences, 1 Past, 2 ingénieurs d'études contractuels, 2 techniciens d'études cliniques, 4 Chercheurs associés, 1 Post, -doc et 3 Doctorants.

Elle est associée au LABEX LIPSTIC dirigé par Laurent Lagrost, et participe également à la FHU Translad dirigée par Laurence Faivre.

10- Le projet tuteuré dure 150 heures mais son contenu n'est pas explicité :

Comme indiqué dans le document les projets tuteurés (mémoires interdisciplinaires) et la composition des groupes de travail permettent une réponse adaptée aux origines diversifiées des étudiants.

Voici, à titre d'exemple les intitulés de quelques mémoires :

- *Dépenses de santé en matière de transports sanitaires en Bourgogne, perspectives d'évolution.*
- *CH Beaune : Pour le bloc opératoire, la stérilisation et les urgences, identifier pour chaque référence la quantité à livrer afin de mettre en adéquation la capacité des locaux avec la fréquence des livraisons (le plein vide est-il toujours possible?).*
- *Comment gérer la logistique hospitalière (la direction des services économiques et logistiques ; la gestion du réapprovisionnement ; l'hôtellerie ; la transversalité des fonctions...).*

11- Liste des diplômes entrant n'est pas à jour :

Cette liste est la même que celle du dossier d'habilitation, compte de tenu de l'existence de la formation continue spécifique, l'équipe a jugé opportun de maintenir une ancienne liste de diplômes afin de ne pas exclure des candidats dont le bac +2 date de plus de 10-15 ans.

Bien entendu, l'équipe pédagogique s'est adaptée à des demandes marginales de la part d'étudiants ayant un profil particulier en intégrant :

Pour les BTS

Services et prestations des secteurs sanitaires et social - Assistant Manager.

Pour les DUT

Qualité Logistique industrielle et organisation.

12- Aucun dispositif d'aide n'est précisé dans le rapport :

Compte tenu de l'effectif, c'est une aide individualisée. Les professionnels et les universitaires n'hésitent pas à prendre du temps pour aider les étudiants que ce soit après leur cours, par échange de mails ou lors de rendez-vous téléphoniques pour répondre à leurs difficultés. Mais aucun dispositif n'est formalisé.

Nous envisageons de favoriser l'intégration de l'étudiant au sein de la LH et dans l'environnement professionnel, lui assurer une proximité avec les enseignants de la LH et les professionnels concernés, lui apporter des réponses personnalisées aux difficultés qu'il peut rencontrer.

Pour cela, il faudra :

- mettre en place un compagnonnage de chaque étudiant par un intervenant universitaire ou professionnel (en fonction de l'enseignement / cœur de métier et du volume horaire assuré).

- un tirage au sort en début d'année serait organisé avec les intervenants universitaires ou professionnels volontaires pour la création des binômes « étudiant/compagnon ».

- l'objectif est d'assurer l'accompagnement d'un étudiant pendant toute l'année scolaire, d'en être le référent au sein de la formation permettant de lui apporter au besoin l'écoute et le soutien nécessaire d'ordre technique, psychologique, relationnel....en mettant en relation l'étudiant de manière privilégiée avec d'autres intervenants, professionnels et autres....

13- Certains étudiants en formation continue peuvent bénéficier d'une validation automatique de leur stage :

Il ne peut y avoir de stage pour l'étudiant en formation continue spécifique dans son établissement employeur car les postes de logisticiens sont en général très spécialisés et cette fonction est exercée par une seule personne. Si l'étudiant devait partir en stage dans un autre établissement, le fait qu'il soit en fonction sur des postes « rares » rend son absence très complexe à gérer.

C'est pour cette raison que la licence s'est adaptée aux besoins de la profession et à ses contraintes.

La construction du mémoire, sur un thème faisant partie intégrante du projet d'établissement, s'appuie sur les enseignements théoriques, ce qui est une vraie plus-value tant pour l'étudiant que pour l'établissement, qui voit ainsi un réel retour sur investissement. C'est ainsi une opération « gagnant-gagnant » pour l'ensemble des parties.

Donc, dans ce cas, en formation continue spécifique le mémoire a un coefficient (24 ECTS) qui regroupe celui du stage (16) et celui du mémoire (8) de la formation classique.

14- Pas d'utilisation des ressources numériques

Réponse commune de l'ut

Dans l'avenir, nous envisageons de faire participer les étudiants à la création d'outils numériques à double vocation pédagogique, l'une pour les concepteurs devant nécessairement s'intéresser à un thème, le découvrir, le maîtriser pour en faire un résumé sous forme d'une vidéo commentée, l'autre par la mise du support vidéo à la disposition des promotions suivantes pour apporter une visualisation de situations concrètes rencontrées en logistique hospitalière.

Pour cela, il faudra :

- proposer aux étudiants volontaires, dans le cadre des projets tuteurés, de scénariser sous la forme d'une vidéo une situation réelle en milieu professionnel présentant une phase logistique à définir avec le tuteur du projet.
 - le binôme « étudiant » serait en charge de proposer le sujet, le ou les lieux à filmer en accord avec l'établissement.
 - le tuteur serait chargé de valider le sujet, de valider le contenu pédagogique de la vidéo et d'en apprécier la qualité.
- Ces supports pourraient ensuite être mis en ligne sur le site de la LH/UB avec un accès réservé à ces étudiants.

15- Il n'y a pas d'information sur l'importance et la proportion de CT et des examens :

Comme indiqué, dans la fiche filière pages 28 et 29 du dossier, il y a une colonne « type d'évaluation ». Ce qui correspond à 1/3 de contrôle continu et 2/3 de contrôle terminal.

16- Suivi de l'acquisition des compétences est insuffisamment renseigné :

L'équipe pédagogique et particulièrement les professionnels tout au long de l'année insistent sur les compétences à acquérir (conformément à la fiche RNCP) en fonction de leur profil, et le choix du sujet de mémoire permet aux étudiants de réfléchir sur le contenu de leur sujet de stage en fonction de leur centre d'intérêt personnel.

De plus, lors des visites du CHU de Dijon, du centre hospitalier William Morey de Chalon sur Saône, du Centre de lutte contre le cancer de Dijon, les étudiants rencontrent et discutent avec des logisticiens en poste issus de la licence (pour les 2 premiers établissements) qui leur présentent leur métier et les compétences à acquérir.

Nous envisageons d'initier une réflexion au niveau de chaque enseignement sur les compétences à maîtriser par l'étudiant sur la base des connaissances acquises - provoquer une prise de conscience par l'étudiant de son niveau de compétences au travers d'une auto-évaluation dynamique et validée.

Pour cela, il faudra :

- travailler sur une matrice des compétences à acquérir par les étudiants sur la base de l'enseignement cognitif, le projet tuteuré et le stage.
- cette matrice donnerait lieu à un portefeuille de compétences qui serait à renseigner de manière dynamique par l'étudiant tout au long de la formation et à valider par un enseignant référent (par exemple le compagnon de l'étudiant ou le maître de stage de fin d'étude).

17- L'enquête réalisée auprès des étudiants à la fin de leur cursus fait apparaître un taux de satisfaction global des étudiants. Parmi les points plus mitigés, on peut noter que :

- « seulement 50% des étudiants estiment l'information sur les débouchés suffisante »
- « La progression des acquis n'est appréciée que par 63% des étudiants », la question était « La position des cours durant l'année permet une progression des acquis »
- « 65% des étudiants estiment que la Licence correspond à leurs attentes, relevant également que les travaux demandés ne sont pas suffisamment stimulants »

Les commentaires s'appliquent à la formation classique.

Il est à noter que la même évaluation (fournie dans le dossier) a été faite pour la formation continue spécifique et pour l'ensemble des mêmes questions, le taux pour ces items est 90%, 100%, 85% et 100% de satisfaction.